

MAIRIE de COLLEVILLE 41, rue de l'Église - 76400 COLLEVILLE 02.35.28.08.94 – mairie@colleville.net

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

<u>Jeudi 05 juin 2025 à 20h30</u>

	Adoptée	Refusée	Ajournée
<u>N°25-2025</u> : Aménagement du carrefour : (Cœur de village) : Choix de l'entreprise retenue			X
N°26-2025 : Vente parcelle A 272- Proposition d'acquisition et fixation du prix de vente	X		
N°27-2025: SDE76- Convention d'adhésion au service efficacité énergétique des bâtiments			X
N°28-2025 : Décision modificative N°1 : Crédit supplémentaire - Intégration financement SDE76 – travaux d'enfouissement le Torp	X		
N°29-2025 : Décision modificative N°2 : Virement de crédit – SDE76- modification imputation mandat SDE76 – travaux d'enfouissement le Torp	X		
N°30-2025 : Révision de la Taxe d'Aménagement	X		
N°31 - 2025 : Révision des tarifs de concession du Cimetière Communal à compter du 1er juillet 2025	X		
N°32 - 2025: Révision des tarifs de mise à disposition de la salle polyvalente et du foyer Kohli à compter du 1er juillet 2025	X		
N°33-2025 : Révision des tarifs de mise à disposition de la salle de la gare à compter du 1er juillet 2025	X		
N°34- 2025 : Révision des tarifs chasse et pêche à compter du 1er juillet 2025	X		
N°35-2025 : Révision des Loyers à compter du 1er juillet 2025	X		
N°36-2025 : LOCATIF : Attribution du logement N°14 impasse Bellevue	X		
N°37-2025 : LOCATIF : Attribution du logement N°3 résidence la Panetière	Х		
<u>N°38 2025 :</u> LOCATIF : Révision du montant du loyer du N°1 résidence d'Orival suite diminution du terrain		X	
<u>N°39- 2025 :</u> Révision des tarifs de location de locaux à compte du 1 ^{er} juillet 2025	Х		
N°40-2025 : Révision des tarifs des repas du restaurant scolaire à compter du 1er septembre 2025	Х		
<u>N°41-2025</u> : Révision des tarifs de la garderie à compter du 1er septembre 2025	X		
N°42-2025 : SALLE POLYVALENTE : dédommagement sur une location	X		
N°43-2025 : Demande autorisation d'un spectacle de sculpture de feu		X	
N°44-2025 : DOMAINE PUBLIC : Convention éco pâturage	X		
N°45-2025 : SERVITUDE DE PASSAGE SUR PARCELLE A1142: Parcelle A1177 (N°267 route de Fécamp) vers RD 150	X		
N°46-2025 : PERSONNEL ECOLE- Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité- Article L.332-23-1° du code général de la fonction publique	Х		

Le Maire, Thierry DUPREY Le secrétaire de séance, Denis HEBERT